

17.02.2012 - 14:06 Uhr

Migros propose des aventures uniques grâce au passeport d'explorateur Animanca

Zürich (ots) -

Mercredi prochain, Migros délivrera à tous les fans d'Animanca un dernier joker qui, cependant, différera de tous ceux qui ont été distribués jusqu'ici. Il s'agit du "passeport d'explorateur" remis à toute personne achetant ce jour-là pour 60 francs de marchandises au moins. Ce document donnera accès à des aventures passionnantes à vivre notamment dans le monde des animaux, de la nature et de la technique. Ainsi, à l'enseigne d'Animanca, plus de 200 partenaires de Migros proposeront aux jeunes découvreurs, tout au long de l'année et dans l'ensemble de la Suisse, des prestations qui ne se monnaient pas.

Assister un gardien de zoo préparant des aliments destinés aux girafes et collaborer au nourrissage de celles-ci, aider un forestier dans son travail d'abattage d'arbres en région de montagne, suivre des éclaireurs à la recherche d'empreintes d'animaux, assister gratuitement à l'avant-première d'un spectacle de théâtre pour enfants avec, ensuite, la permission d'aller jeter un coup d'oeil dans les coulisses ou, enfin, participer à un cours d'initiation au travail d'acteur: ce ne sont là que quelques exemples de la vaste palette d'activités réservées exclusivement aux porteurs d'un passeport d'explorateur.

De nombreuses personnes, institutions et entreprises ont proposé spontanément de participer à cette campagne de Migros. Toutes ont quelque chose d'extraordinaire à offrir et qui sort de leur programme d'activité habituel. Ainsi, des portes fermées s'ouvriront, permettant aux explorateurs de s'initier activement à des univers quotidiens d'ordinaire inaccessibles, de recevoir des informations et des explications intéressantes et d'assister à des démonstrations. Ces partenaires viennent d'horizons multiples: zoos, exploitations agricoles, forestiers, entreprises industrielles, parcs naturels, studios de radio et de TV locales, musées, cabinets vétérinaires, opéras, théâtres et bien d'autres encore.

Le passeport de l'explorateur est conçu à l'image d'un passeport ordinaire. Sur celui-ci pourra figurer une photo et le nom de l'enfant, respectivement celui de son détenteur ou de sa détentrice. Au dos sera intégré un numéro de code identifiable uniquement par l'effet de la chaleur du doigt. Grâce à celui-ci, on aura la possibilité de participer à une chasse au trésor en ligne et d'aller de surprises en surprises. Tout au long de l'année, de nouveaux jeux seront mis régulièrement en ligne et auxquels seuls auront accès les porteurs d'un passeport.

Les passeports seront distribués le mercredi 22 février 2012 dans tous les magasins Migros et les marchés spécialisés lors d'un achat dès 60 francs. Au maximum, trois passeports seront remis si la dépense atteint CHF 180.- ou plus. Parallèlement, des pierres Animanca seront aussi distribuées.

Autre information importante: Migros ne saisira pas elle-même les données des titulaires de passeport. Les enfants s'annonceront pour les activités proposées à l'aide de leur code d'explorateur anonymisé et recevront par e-mail une attestation de participation. Ainsi, les parents pourront laisser en toute confiance leurs enfants se rendre aux events concernés et y faire les découvertes promises.

Des informations détaillées concernant les passeports d'explorateurs et les offres qui leur sont réservées en exclusivité seront accessibles dès le 6 mars 2012 sur www.animanca.ch.

Zurich, le 17 février 2012

Une photo du passeport d'explorateur peut être téléchargée sous: www.migros.ch/medien.

Contact:

Monika Weibel, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 63,
monika.weibel@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100713220> abgerufen werden.